

**Compte rendu de la réunion du  
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE  
du jeudi 30 Avril 2015**

L'an Deux mille quinze le 30 avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

**Etaient présents** : M. LATIL, M. BEGUE, M. HAYAT, M. BERTHON, Mme DUPUIS, M. MUZAS, M. CANAC, Mme HAMON, M VIBOH, Mme BRUNET

**Etaient absents excusés** : Mme GUIRAL a donné pouvoir à Mme CHAVILLON  
Mme PATIN a donné pouvoir à M. BERTHON  
M. MEUNIER a donné pouvoir à M. LATIL  
M. BLONDEAU a donné pouvoir à M BEGUE

Nombre de membres élus	15	Date de la convocation	22 avril 2015
Nombre de membres présents	11	Date de l'affichage	22 avril 2015
Nombre de membres votants	15		

Madame le Maire ouvre la séance à 20h30 et procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

**Point N° 1 : Nomination d'un secrétaire de séance**

Mme Brunet propose sa candidature au poste de secrétaire de séance.  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote **15 voix POUR**.

**Point N° 2 : Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2015**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu par **15 voix POUR**.

**Point N° 3 : Abattement spécial à la base de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides**

Mme le Maire expose les dispositions de l'article 1411 II.3 bis du code général des impôts permettant au conseil d'instituer un abattement spécial à la base de 10% de la valeur locative moyenne des habitations en faveur des personnes handicapées ou invalides et propose de délibérer en faveur de cette mesure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité. **15 VOIX POUR**

**Point N° 4 : Avenant au contrat avec la société Moutier Impression imprimeur pour le bulletin municipal.**

Mme le Maire laisse la parole à M CANAC qui propose de reconduire le contrat avec la société Moutier Impression pour une durée de trois ans. Cette société donnant toute satisfaction.  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité **15 VOIX POUR** et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**Point N° 5 : Autorisation donnée à Mme le Maire pour reconduire la convention avec l'IFAC pour le mois de juillet 2015.**

Mme Le Maire explique que comme l'an passé, le Conseil Municipal souhaite reconduire la convention avec l'IFAC pour le mois de juillet 2015.  
N'ayant pas les renseignements attendus concernant les tarifs, Mme le Maire propose de reconduire les tarifs de l'année précédente à savoir, 8 € à charge de la commune, par jour et de signer une convention avec l'IFAC de Montfort l'Amaury, et de Neauphle le Vieux.  
Dans l'attente des tarifs la délibération sera présentée et validée au prochain Conseil Municipal.

**Point N° 6 : D.I.A**

Lieu	Date	Parcelle	Superficie	Prix de vente	Prix au m <sup>2</sup>	Usage
17 rue des Vignes (lot A)	31/03/2015	D 897-901	320 m <sup>2</sup>	253 000,00 €	790,63 €	Bâti
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter la parcelle N° D 897 et 901						

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21h00

Marie Christine Chavillon  
Maire d'Auteuil le Roi